

61119

CONFERENCE  
SUR  
TOUSSAINT LOUVERTURE  
GÉNÉRAL EN CHEF  
DE L'ARMÉE DE SAINT-DOMINGUE  
PAR  
VICTOR SCHŒLCHER  
Sénateur

EDITIONS PANORAMA

1966

MANIOC.org  
Réseau des bibliothèques  
Ville de Pointe-à-Pitre

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Si Haïti a eu des détracteurs, elle a eu aussi des admirateurs. Victor Schoelcher s'est intéressé à son histoire, ou plus précisément, à l'histoire de Toussaint LOUVERTURE dont il retrace les diverses étapes de sa carrière prodigieuse. Le mérite de cet historien ne consiste pas à présenter une analyse valable des faits qui caractérisent une époque, dominée par l'influence des doctrines qui accablaient l'homme noir d'une infériorité raciale, mais à ruiner les bases d'un système barbare et inhumain que le XXème. siècle, sous la poussée des idées révolutionnaires, devait balayer. En ce sens Victor Schoelcher a été un précurseur

11  
79

600

L. Lavielle





CONFÉRENCE  
SUR  
TOUSSAINT LOUVERTURE  
GENERAL EN CHEF  
DE L'ARMÉE DE SAINT-DOMINGUE

61119



Le 27 Juillet 1879, M. Victor Schoelcher, sénateur, a fait, à Paris, dans la jolie salle des Folies-Bergères, une conférence déjà annoncée par la presse sur Toussaint-Louverture, ancien général en chef de l'armée coloniale de Saint-Domingue, aujourd'hui République d'Haïti.

M. Ernest Legouvé, membre de l'Institut, présidait la séance. Il était assisté de MM. Corbon, sénateur, de Mahy, député, et de M. Gragnon-Lacoste, homme de lettres.

On remarquait sur l'estrade un grand nombre de notabilités parmi lesquelles nous citerons : MM. Desmazes, Laserve, Scheurer-Kestner, Peyrat, Testelin, Magnin et Emile Fourcand, sénateurs. Plusieurs députés dont voici les noms : MM. Allègre, Barodet, Clémenceau, Godin, Greppo, Nadaud, Rouvier, Lockroy, a-

vaient également pris place sur l'estrade avec M. S. Faubert, ministre d'Haïti à Paris, M. le baron de Aguiar, ministre du Portugal et M. Crawfort, rédacteur du «Daily News».

MM. Louis Blanc, député, et Servatius, procureur général de la Martinique, retenus loin de Paris, avaient exprimé, par dépêche, leur regret de ne pouvoir assister à la conférence.

Dans la salle, un auditoire nombreux et choisi au milieu duquel on distinguait un grand nombre de dames, et plusieurs habitants de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane, etc. La colonie haïtienne était aussi dignement représentée par MM. Joseph Barthe, attaché au secrétariat particulier du Président d'Haïti, Debrosse, H. Hoeylaerts, Consul d'Haïti à Bruxelles, et le sympathique sculpteur Ed. Laforestrie, auteur du magnifique buste de Toussaint Louverture, dont la reproduction en bronze était le but principal de cette conférence.

Toutes ces personnes étaient venues ajouter par leur présence à l'éclat de cette solennité et témoigner de leur admiration et de leurs sympathies à l'éminent conférencier.

Lorsque M. Legouvé eut ouvert la séance, M. V. Schoelcher prononça d'une voix

expressive et que l'âge n'a pas encore affaiblie, le discours qu'on va lire :

Mesdames,

Chers Concitoyens,

Au moment où éclata la grande révolution qui a émancipé non pas seulement la France, mais l'Europe entière des idées de l'ancien régime, notre colonie de Saint-Domingue jouissait d'une prospérité extraordinaire. Grâce à l'infâme traite des noirs protégée par les rois, fils aînés de l'Eglise, on y comptait 550.000 esclaves dont le travail forcé procurait à leurs maîtres des richesses toujours croissantes. Les colons qui n'avaient pas été sans songer à s'affranchir de la domination de la métropole, adoptèrent avec enthousiasme les principes de la Révolution. A côté d'eux, les petits propriétaires et les ouvriers de leur race, qu'on appelait les petits-blancs, accueillirent la Révolution avec une joie égale, espérant y trouver les moyens de sortir de la position infime qu'ils occupaient vis-à-vis des grands colons ou planteurs. Entre les blancs et les esclaves noirs il y avait les sang-mêlés, race mixte libre (1), mais ignoblement courbée sous le préjugé de

---

(1) Parmi les libres comptaient les noirs émancipés; ils étaient en petit nombre.



couleur. Elle fut ardente à revendiquer pour elle les droits de l'égalité. Les esclaves, à leur tour, se soulevèrent pour conquérir la liberté.

Ces différents partis ne tardèrent pas à en venir aux mains, et leurs combats mirent l'île à feu et à sang. La guerre fut surtout acharnée entre les blancs et les sang-mêlés, communément appelés hommes de couleur ou mulâtres.

Les commissaires civils, Polverel et Sonthonax, envoyés avec des troupes par la métropole, furent impuissants à rétablir l'ordre, et, rappelés en France, nommèrent en partant le général français Laveaux, gouverneur par intérim. Mais à peine celui-ci avait-il fixé son quartier général dans la ville du Cap, que le général Villatte (mulâtre), commandant de la place, fomenta (1) contre lui une sédition et le fit incarcérer, sous prétexte de le sauver des violences des insurgés.

Le gouverneur de la partie espagnole de l'île entretenait alors contre nous deux chefs de bandes d'esclaves révoltés : Jean François et Biassou, qui prétendaient tenir campagne pour venger la mort de Louis XVI, parent du roi d'Espagne, Charles IV. Dans leur armée se trouvait un nègre âgé

---

(1) Il y fut incité par deux hommes de couleur du Sud, Pinchinat et A. Rigaud. (N. de l'Ed.)



de 50 ans, ancien esclave sur l'habitation Bréda, appartenant à la famille de Noé, qui a un fils célèbre et estimé parmi les artistes contemporains (1). Très intelligent, cet esclave avait appris un peu à lire et à écrire, et comme il possédait quelque connaissance des simples, Biassou lui avait donné le titre de «médecin des armées du roi de France». Il se fit bientôt distinguer, et Biassou, dont il devint le premier lieutenant, le nomma colonel. Dans cette situation, il fréquenta les officiers français mécontents ou royalistes qui s'étaient mis au service de l'Espagne, et il s'appliqua à apprendre d'eux tout ce qu'ils savaient de l'art de la guerre. Il sut ainsi former des bataillons assez réguliers de ses soldats, et les faire bien manœuvrer, ce qui lui valut le titre de «général d'armée du roi». Les noirs qui aiment l'ordre et l'autorité par instinct, le voyant monter rapidement en grade et capable de commander, furent fiers de l'avoir à leur tête et lui obéirent plus volontiers qu'à d'autres. Il avait, pour leur plaisir, deux qualités auxquelles ils sont particulièrement sensibles : une vaillance à toute épreuve et une élocution facile, animée, toujours pleine d'images. Il était d'ailleurs agile, adroit à tous les exercices du corps; cavalier consommé, lui et

---

(1) *Cham.*

son cheval ne faisaient qu'un, si bien qu'on l'avait appelé «le centaure des savanes»; il dormait peu et son activité perpétuelle ne connaissait pas la fatigue; les hommes sous ses ordres devinrent fanatiques de lui. Il guerroya avec eux pour le compte des Espagnols jusqu'en 1794; mais dès qu'il connut le décret d'abolition de l'esclavage du 4 Février de cette année, il résolut d'abandonner la cocarde blanche. Il était dans cette disposition lorsqu'il est instruit des débats de Laveaux et de Villatte. L'occasion lui paraît propice pour tenter la fortune; il fait comprendre aisément à son monde qu'en allant se ranger sous le drapeau de la République, ils assurent leur liberté future. Suivi de 3 ou 4,000 nègres déjà disciplinés, il marche sur le Cap, défait Villatte, délivre Laveaux et le ramène au gouvernement où il se met humblement à ses ordres. Cet homme s'appelait TOUSSAINT; il dut plus tard le surnom de Louverture à un mot du commissaire civil, Polverel, qui, apprenant qu'il venait de prendre trois ou quatre places coup sur coup, s'écria : «Mais Toussaint se fait donc ouverture partout».

Laveaux, reconnaissant, le nomma général de brigade, et, captivé par la supériorité des conseils qu'il trouvait en lui, le mit à la tête de son administration.

Le nouveau général de brigade, avec la science qu'il avait de la guerre du pays et soutenu par le brave Laveaux, purge vite le Nord des hordes de ses anciens chefs, refoule les Espagnols dans l'Est; bat en plusieurs rencontres les Anglais que les colons, traîtres à la patrie, avaient appelés dans l'île, et, sans les vaincre encore, les empêche de gagner du terrain.

Aidé par la confiance morale qu'il inspirait, Toussaint, tout en combattant, ramena au travail des champs les noirs qui n'étaient pas sous les armes. Lorsque le commissaire civil Sonthonax revint à Saint-Domingue, en Mai 1796, il fut si émerveillé de l'ordre qu'il vit régner dans le Nord, que, pour en récompenser Toussaint, il le nomma général de division.

Le général mulâtre A. Rigaud, qui commandait dans le Sud, ne s'était pas moins distingué par ses loyaux services. Il avait repris sur les Anglais par deux brillants faits d'armes, Léogâne et Tiburon. Mais le général Rigaud était passionnément mulâtre, il ne s'entourait que de gens de sa caste, et concentrait dans leurs mains, à l'exclusion des nègres et des blancs fidèles, toutes les fonctions de son département.

Rigaud voulait rester attaché à la France, mais à la condition qu'on le laisserait maître du Sud. Toussaint avait une autre

ambition. Laveaux, dans son enthousiasme, l'avait appelé «le libérateur des noirs, le Nouveau Spartacus». En Mai 1797, la commission civile, frappée de ses constants succès, l'avait nommé général en chef de l'armée de Saint-Domingue. Ce grand titre et ces grands noms lui firent-ils concevoir quelque chose comme l'indépendance de l'île, sous la suzeraineté de la France ? Ses actes autorisent-ils à le penser ? Effectivement, Sonthonax, en août 1796, avait promulgué la Constitution de l'an III qui donna aux colonies des représentants, dont six à Saint-Domingue. Quel parti prend Toussaint ? Comme si Laveaux et Sonthonax le gênaient, il les éloigne adroitement en les faisant élire députés. Nous n'approuvons pas, nous constatons, sans oublier que nous sommes en face d'un homme ayant passé 50 années de sa vie dans un état d'abrutissement moral où l'on n'apprend pas la magnanimité.

Toussaint, vers la même époque, envoya ses deux fils à Paris. Il voulait par là, a-t-on dit, détruire dans l'esprit du Directoire les soupçons que pouvaient faire naître le soin qu'il mettait à éloigner les européens de marque. Un père qui a de mauvais desseins donne-t-il d'aussi chers otages ? On a bien de la peine à en accuser Toussaint. Il est juste de dire même que



Laveaux qui le connaissait bien, qui l'avait longtemps vu de près, resta son ami et le défendit toujours en France contre ses détracteurs. C'est sur un rapport de Laveaux qu'il fut proclamé aux Cinq-Cents «le Bienfaiteur de Saint-Domingue».

Les Anglais qui font souvent la guerre avec des balles d'or, quoiqu'ils sachent très bien la faire autrement, après avoir vainement essayé de corrompre Laveaux et Rigaud, tentèrent aussi de séduire le vieux Toussaint. Maitland, leur général, lui offrit de le reconnaître roi d'Haïti, s'il voulait signer un traité de commerce avec la Grande-Bretagne. Il refusa tout. Maitland ne réussit pas mieux à le vaincre. Les Anglais qu'il chassa successivement du Cap, de Jérémie et du Môle ne pouvaient plus se maintenir que dans les villes qui leur restaient; dès qu'ils en sortaient, les noirs de la campagne les attaquaient avec fureur. Ils s'avouèrent que la soumission de l'île leur était impossible. Maitland signa avec le général en chef de Saint-Domingue une convention pour l'évacuation de toutes ces places, et le 10 Octobre 1798, Toussaint fit son entrée à Port-au-Prince aux acclamations enthousiastes de la ville entière.

Tout en faisant ces grandes choses, il veillait à assurer la tranquillité générale.

Les blancs ne bougeaient plus, les bandes de révoltés se cachaient. Il s'efforçait particulièrement de restituer à la culture son ancienne splendeur. En 1798, il publia un code rural. L'intérêt matériel des travailleurs y est bien défendu; ils ont un quart brut des produits de l'habitation, sans déduction d'aucuns frais; mais à part cela, le règlement est d'une dureté violente : c'est le régime de l'esclavage, moins le nom; ceux que la Convention avait rendus libres deviennent serfs de la glèbe, ils ne peuvent sortir de l'arrondissement sans un passeport. Les souvenirs de l'odieux passé dont on sortait à peine dominaient encore tous les esprits (1) et un ancien esclave ne pouvait guère croire qu'on pût obtenir le travail autrement que par la contrainte. Toussaint, en s'élevant à la hauteur d'un grand homme, n'a pas eu la force d'âme de dépouiller les sentiments du vieil esclave; il fut toujours un despote, il crut toujours à la nécessité de ce que les faibles appellent un gouvernement fort.

Il avait mené l'expulsion des Anglais de front avec une affaire qui n'était guère plus facile. Le Directoire voyant l'influence qu'il acquérait, en avait pris de l'in-

---

(1) Rigaud et Beauvais avaient adopté le même système dans le Sud. (N. de l'Ed.)



quiétude et, le 21 avril 1798, était arrivé au Cap le général Hédouville, chargé d'observer sa conduite. L'agent du Directoire apportait aussi l'ordre d'arrêter Rigaud, contre lequel les commissaires civils avaient fait un rapport au sujet de graves désordres arrivés dans son commandement et de plusieurs actes de résistance qu'ils lui reprochaient. Hédouville communiqua cet ordre à Toussaint qui refusa de l'exécuter, au nom des grands services que Rigaud avait rendus à la République en tenant tête aux Anglais dans le Sud. Toussaint était trop habile et avait dans le caractère trop d'astuce naturelle pour ne pas comprendre qu'Hédouville espérait vaincre les deux proconsuls de Saint-Dominique l'un par l'autre. Il jugea bien qu'on voulait profiter des éléments de haine que le **passé** et la différence de couleur jetaient entre les noirs et les sang-mêlés. Il s'en ouvrit à Rigaud, lorsque celui-ci vint le rejoindre aux Gonaïves pour se rendre ensemble au Cap, où l'agent du Directoire les avait mandés. Il lui parla de l'ordre d'arrestation qu'on lui avait envoyé, et s'efforça de lui faire comprendre qu'il était bon pour leur salut à tous deux de se liguer contre Hédouville, mais surtout indispensable de ne pas se laisser diviser. Rigaud, en homme peu politique, n'appré-

cia pas les avantages réciproques de l'union proposée. D'une vieille famille de mulâtres libres, il lui répugnait instinctivement de faire alliance avec Toussaint. Il avait autant de mépris pour les nègres que les blancs en éprouvaient pour les mulâtres; il ne se faisait point à l'idée que l'un d'eux pût être quelque chose et lui commander; il était jaloux au fond du cœur de voir une grande puissance aux mains d'un ancien esclave. Ses préjugés de couleur lui cachèrent le mal qu'il allait faire à son pays. Loin de répondre aux avances de Toussaint, il finit par faire cause commune avec Hédouville. Toussaint, dissimulé et par conséquent soupçonneux, avait des espions partout; il sut la trahison de Rigaud et ne la lui pardonna pas; il paraît même qu'il voulut le faire arrêter à Port-au-Prince, lorsqu'il s'en retournait dans le Sud. L'autre, prévenu à temps, s'échappa.

Ici est la source de cette guerre de couleur qui a déchiré l'île et dont les suites énervent encore la République d'Haïti. Rigaud seul en est coupable. C'est lui qui, autant par préjugé que pour se soutenir contre son rival, en appela aux passions de caste. Il en vint jusqu'à accuser Toussaint de vouloir se défaire des sang-mêlés. Il provoqua ainsi les récriminations du chef

noir auquel il fut malheureusement trop facile de prouver que les libres avaient toujours prêté main forte aux colons pour défendre l'esclavage. Quoique nul homme juste, considérant l'influence dominatrice qu'exerce sur nous le milieu dans lequel nous vivons, ne puisse leur en faire un bien grand crime, le fait n'est pas moins constant. Toussaint n'avait pas plus besoin d'exterminer les hommes de couleur que les blancs, loin de là, leur alliance lui était au contraire, du plus grand intérêt; il employa toujours ceux qui consentirent à servir avec lui, et toujours aussi leur donna des commandements.

Il accepta la guerre comme on la lui déclarait, guerre funeste, fratricide; mais on ne peut lui reprocher de l'avoir ni provoquée, ni voulue, par une raison péremptoire, c'est qu'elle contrariait ses plans d'avenir et nuisait à ses vues. Hédouville sut envenimer toutes ces mauvaises passions, et lorsque Toussaint le força de retourner en France, à la fin de 1798, il jeta un dernier brandon de discorde, en écrivant à Rigaud, en vertu de ses pleins pouvoirs : « Je vous dégage de l'obéissance au général de l'armée de Saint-Domingue. Vous commanderez en chef toute la partie du Sud ».

La haine des deux généraux indigènes

pénétra au cœur de leurs classes; presque tous les officiers mulâtres de l'armée de Toussaint allèrent joindre Rigaud. Enfin celui-ci commit les premières hostilités en s'emparant du Petit-Goâve, le 9 Juin 1799. Il remporta, en outre, quelques avantages dont, comme à l'ordinaire, il ne tira point profit. Rigaud ne sut jamais que vaincre. Son ennemi, plus habile, marcha fermement sur Jacmel, qui est la clef du Sud, et le bloqua. Dans ce siège, où les hommes du pays commencent à s'entre-dévorer, il se fit, de part et d'autre, des prodiges de valeur; mais, au bout de quatre mois, en Janvier 1800, les mulâtres furent obligés d'abandonner la place. Immédiatement, Toussaint se porta vers le Môle, et reprit cette place sur le commandant mulâtre qui s'était déclaré pour Rigaud. L'armée du Sud, dont la plus belle partie avait héroïquement succombé à Jacmel, tomba de défaite en défaite, et Rigaud, serré, pressé, enfermé dans un cercle que Toussaint rétrécissait chaque jour, fut forcé de s'embarquer, le 29 Juillet 1800. Chanlatte, Pétion, J. P. Boyer, qui suivait Pétion partout, et quelques autres mulâtres, accompagnèrent leur général vaincu. La plupart arrivèrent à Paris.

C'eût été un bonheur pour Haïti que Rigaud ne fût jamais né. Soldat plein de



valeur et de probité, il ternit sa gloire par des fautes capitales. C'était un homme de mérite, sans aucun doute, mais incomplet; de ces gens sans le courage de l'âme, qui ne veulent pas obéir, quoiqu'ils ne sachent pas commander. Acteur d'une révolution d'ilotes, il ne sut pas étouffer en son cœur des préjugés à l'égard des nègres, pareils à ceux que gardaient contre lui et sa classe les anciens dominateurs du pays.

En entrant vainqueur dans le Sud, Toussaint publia une amnistie; mais, à peine l'agitation se calmait-elle, que les hommes de couleur se soulevèrent de nouveau. Le général en chef courut à l'instant sur eux et les écrasa. Ce fut alors, qu'indigné outre mesure de cette tenace rébellion des sang-mêlés, il exerça malheureusement contre eux de cruelles vengeances et confisqua leurs biens. Ceux-ci, du reste, n'avaient pas épargné les noirs, la lutte avait été impitoyable. Il n'y a que les guerres religieuses qui égalent en fureur les guerres entre frères.

Pour ménager les susceptibilités de la Métropole, après avoir embarqué Hédouville, Toussaint rappela Roume, un des membres de la dernière commission civile, que l'on avait oublié dans l'Est. Il l'installa au gouvernement et se fit ordonner

d'aller prendre possession de la partie cidevant espagnole de l'île.

Cette partie avait été cédée à la République par le traité de Bâle du 22 Juillet 1795; mais la France, occupée du laborieux enfantement de la Révolution, n'en avait pas pris possession, et Santo-Domingo était resté sous le commandement de son ancien gouverneur, don Joaquin Garcia. Disons-le en passant, cet homme, qui déshonora le noble caractère espagnol par son odieuse conduite, donna un nouvel exemple des bizarres revirements de la fortune. Lui, qui avait livré le mulâtre Ogé aux blancs, livra plus tard aux noirs, au prix de 132 livres par tête, les blancs qui se réfugiaient dans sa province.

Les colons subirent alors la peine du talion, et il arriva que les Africains sur le premier théâtre de leur servitude, achetaient des maîtres à prix d'argent.

Quand ce Joachim Garcia vit Toussaint à la tête de forces militaires, le sommer de nous rendre ce qui nous appartenait, il jugea toute résistance impossible, et le 26 Janvier 1801, un ancien ilote noir, un enfant de l'Afrique entra vainqueur dans la vieille capitale des Antilles.

Ainsi, Toussaint a dompté les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur; il a éteint



les derniers feux de la guerre civile; il a opéré la réunion de tout le territoire de Saint-Domingue sous l'autorité de la France; il n'est pas un coin de l'île où ne flotte triomphant et respecté le drapeau tricolore. La colonie jouit d'une paix si profonde que des planteurs qui s'étaient enfuis, commencent à rentrer. Le général en chef leur rend leurs biens, les excite au travail et assure aux colons émigrés la protection de son gouvernement. Ce qui a fait dire à Chateaubriand dans ses mémoires d'outre-tombe : «Le Napoléon noir fut imité par le Napoléon blanc».

Ce rappel des colons fut en réalité une pensée de haute politique. Ils n'étaient plus à redouter; ils ne possédaient plus ni argent, ni force matérielle. En voyant un de leurs anciens serviteurs chasser leurs alliés les Anglais, ils avaient jugé la partie décidément perdue pour eux, et tout abattus, ils paraissaient résignés.

Toussaint, lorsqu'il engagea les émigrés à rentrer, ne faisait donc que rappeler l'industrie, la civilisation, l'élégance de la société dont ils conservaient la tradition, et le peuple affranchi avait d'autant plus besoin de ces instituteurs qu'il sortait d'une abjection plus profonde. Ne faut-il pas admirer la puissance d'esprit de ce vieil africain, qui, parvenu

en quelques années au premier rang, y emploie l'intelligence des blancs à faire l'éducation des noirs ?

L'île entièrement pacifiée, Toussaint se crut assez fort pour proclamer une nouvelle constitution (2 Juillet 1801). Afin de la rendre plus acceptable en France, il l'avait fait décréter par un certain nombre de colons et d'indigènes de son choix, réunis sous le nom d'Assemblée centrale de Saint-Domingue.

Quelque adresse que l'on ait pu mettre dans cette œuvre hardie, il était difficile de ne pas apercevoir sa véritable tendance. La Métropole ne conserve plus guère que le droit de suzeraineté. L'île est appelée à faire elle-même ses lois; la justice sera désormais administrée et ses arrêts seront rendus au nom de la colonie française de Saint-Domingue. L'Assemblée centrale fait même acte d'indépendance complète en nommant le général en chef gouverneur à vie.

Ce monument législatif est d'ailleurs d'une grande sagesse. L'esclavage est à jamais aboli à Saint-Domingue. Tout homme, quelle que soit sa couleur, est admissible à tous les emplois. Il n'y a d'autre distinction que celle de la vertu et du talent. La liberté individuelle est garantie. Nul ne peut être incarcéré que dans une

prison publique. La propriété est sacrée. Les propriétaires conservent leurs droits. Le mariage est particulièrement honoré. Celui qui ne connaît pas ses parents est appelé orphelin comme celui qui les a perdus, etc.

Toussaint, puisqu'il admettait encore la suzeraineté de la France, ne pouvait se dispenser de soumettre sa constitution à la sanction de la Métropole; il chargea le général français du génie, Vincent, un de ses aides de camp, d'aller la présenter aux consuls.

En attendant l'issue que pourrait avoir ce coup d'audace, il ne se repose pas, il poursuit son œuvre de civilisation; il rétablit les services publics, encourage l'industrie, restaure les finances, relève les ponts, répare les routes et en trace de nouvelles. Le vol est puni avec une énergie draconienne. Ses troupes bien équipées, bien payées, sont continuellement exercées et acquièrent une discipline si vigoureuse qu'on les verra tout à l'heure soutenir le choc des soldats géants de la République. Il donne aussi des soins particuliers à l'éducation; il crée des écoles qu'il visite souvent, et envoie en Europe plusieurs jeunes nègres et sang-mêlés pour y être élevés aux frais de la colonie.

Il ne se borne pas aux choses politi-

ques; il veut rétablir les relations sociales rompues; il ouvre chez lui des cercles où toutes les bienséances du monde policé sont strictement observées. Personnellement, il garde une simplicité extrême; mais il approuve et encourage le luxe. Sa vie intime, sauf ses habitudes de sobriété qu'il pousse jusqu'à l'abstinence, n'est rien moins qu'édifiante; nos jeunes généraux, curieux et indiscrets, nous apprend Pamphile Lacroix, historiographe de l'expédition dont nous parlerons bientôt, trouvèrent dans les coffres du gouverneur noir, bien des billets doux, bien des mèches de cheveux de toutes les couleurs. Mais il sait, comme il le dit une fois dans un de ces discours qu'il faisait dans les églises où le peuple était assemblé, il sait que le scandale donné par les hommes publics a des conséquences plus dangereuses que celui donné par un simple citoyen, et extérieurement, il reste un modèle de réserve; il recommande les bonnes mœurs, il les impose, il punit l'adultère, et à ses soirées, il renvoie les dames et les jeunes filles qui se présentent la poitrine découverte, ne concevant pas, dit-il, que «des femmes honnêtes puissent ainsi manquer à la décence».

Malheureusement, c'est d'un bras de fer qu'il reconstruit la société coloniale : le



despotisme est l'instrument dont il se sert pour produire tant de bien. Son armée est conduite à coups de pistolets; des laboureurs sont fusillés pour crime de fainéantise ! Tout doit se courber sous cette volonté organisatrice, mais inflexible; ceux mêmes qui lui sont les plus chers périssent, s'ils résistent. Son neveu, par adoption, le général de division Moïse, commandant militaire au Cap, son neveu qu'il aime pour l'honneur qu'il fait à la race noire, par l'extraordinaire beauté de sa personne et l'énergie de son courage, est sacrifié, parce que ce jeune homme, écoutant trop ses ressentiments d'esclave, maltraite les blancs et les hommes de couleur de son quartier.

Des actes de rare clémence et de générosité ne sont pas une compensation suffisante à ce système d'impitoyable sévérité ? Le moment approche où Toussaint va recevoir le juste prix de ses rigueurs. Il ne lui sera pas donné d'accomplir sa belle entreprise, parce qu'il s'est aliéné les cœurs. Les immenses services qu'il a rendus à sa race ne lui serviront pas de protection, parce qu'il les a rendus en despote, et il succombera malgré son génie, parce qu'il ne fut pas bon.

La paix d'Amiens venait d'être signée (1er. Octobre 1801). La France respirait.

Le premier consul, qui, grâce à la faiblesse de ses deux collègues, commençait à régner, était entouré de légitimistes et de mécontents de toutes sortes que son esprit réactionnaire attirait près de lui. Les colons, résidant en France, surent aussi se faire écouter. Ils n'eurent pas de peine à persuader au criminel du 18 brumaire, qu'il y allait de sa gloire à faire revivre les lois dans les colonies, et les lois pour ces gens-là, c'était l'esclavage.

En vain, des hommes expérimentés lui représentèrent-ils le mal qu'il ne manquerait pas de produire; en vain, le général Français Vincent lui dit-il que la colonie était remise des convulsions qui l'avaient bouleversée; que la culture et l'industrie y étaient florissantes; que les blancs étaient tranquilles sur leurs habitations : il ne prêta l'oreille qu'aux mauvais conseils. Bonaparte, il est vrai, en songeant à cette guerre, n'obéissait pas seulement à ses goûts dépravés, elle lui fournissait, en outre, le moyen de se débarrasser des soldats de Moreau qui le détestaient et pouvaient toujours contrarier ses projets liberticides. L'expédition de Saint-Dominique fut résolue.

La mer était libre, une flotte de trente vaisseaux portant 23.000 hommes, pres-

que tous tirés de l'armée du Rhin, quitta Brest, le 14 décembre 1801.

Bonaparte annonça l'expédition à Toussaint, par une lettre où il lui disait : « Nous  
« envoyons le citoyen Leclerc, notre beau-  
« frère, en qualité de capitaine-général,  
« comme premier magistrat de la colonie.  
« Il est accompagné de forces suffisantes  
« pour faire respecter la souveraineté du  
« peuple français. Nous nous plaisons à re-  
« connaître et à proclamer les services que  
« vous avez rendus au peuple français. Si  
« son pavillon flotte sur Saint-Domingue,  
« c'est à vous et aux braves noirs qu'il le  
« doit. Appelé par vos talents et la force  
« des circonstances au premier commande-  
« ment, vous avez détruit la guerre civile,  
« mis un frein aux persécutions de quelques  
« hommes forcenés... Les circonstances où  
« vous vous êtes trouvé, environné de tous  
« côtés d'ennemis, sans que la Métropole  
« puisse vous secourir ou vous alimenter,  
« avaient rendu légitimes des articles de  
« votre constitution qui pourraient ne plus  
« l'être; mais aujourd'hui vous serez le  
« premier à rendre hommage à la souve-  
« raineté de la nation qui vous compte au  
« nombre de ses plus illustres citoyens, par  
« les services que vous lui avez rendus et  
« par les talents et la force de caractère  
« dont la nature vous a doué ».

Toussaint avait trop de finesse pour se laisser prendre à ces louanges. Il fit, néanmoins, une proclamation où il disait : «Qu'il fallait recevoir les ordres et les envoyés de la Métropole avec le respect de la piété filiale». Mais il ajoutait : «Je suis soldat, je ne crains pas les hommes; je ne crains que Dieu; s'il faut mourir, je mourrai comme un soldat d'honneur qui n'a rien à se reprocher». On voit clairement par ces paroles, qu'il avait bien compris que la lettre annonçant la paix n'apportait que la guerre. La France était alors en bonne intelligence avec le monde entier; une force armée de 23,000 hommes, chargée d'accompagner le futur «premier magistrat de la colonie», ne pouvait cacher que de mauvais projets. Leclerc parut devant le Cap, le 5 Février 1802; il jeta, tout d'abord, dans la ville, une proclamation de Bonaparte aux habitants de Saint-Domingue où on lisait : «Quelle que soit votre origine, vous êtes tous Français, vous êtes tous libres, tous égaux devant Dieu et devant la République. Si l'on vous dit : ces forces sont destinées à vous enlever la liberté, répondez : La République nous a donné la liberté, la République ne souffrira pas qu'elle nous soit enlevée... Celui qui osera se séparer du capitaine-général sera un traî-



«tre à la patrie, et la colère de la Répu-  
«blique le dévorera comme le feu dévore  
«vos cannes desséchées».

Le premier acte de Leclerc fut un démenti à cette proclamation et montra qu'il venait en conquérant. Il ne s'adresse pas au gouverneur général que la France avait reconnu; il somme Henri Christophe, commandant du Cap, de lui livrer la ville. Christophe fait observer qu'il ne peut la rendre sans les ordres du gouverneur, qui se trouvait en tournée dans l'Est, et il demande trois jours nécessaires pour le prévenir. Un militaire ne pouvait ignorer combien cette demande était légitime. Leclerc n'y veut pas souscrire : il menace d'assiéger. «On nous prend donc pour des esclaves, répond Christophe; allez dire au général Leclerc que les Européens ne marcheront ici que sur un monceau de cendres, et que la terre les brûlera».

Puis il donne le signal de la conflagration en mettant le feu à sa propre maison, et se retire. L'incendie du Cap par le général noir Christophe égale en détermination virile l'incendie de Moscou par Rostopchin.

Christophe ne faisait qu'observer les ordres antérieurs de Toussaint, qui avait toujours dit aux généraux auxquels il confiait les places du littoral : «Si les

« blancs d'Europe viennent en force en-  
« mie, mettez le feu aux villes et rejetez-  
« vous dans les mornes ». L'armée d'inva-  
sion dans plusieurs villes, dont elle for-  
ça l'entrée, y trouva « la terre qui brû-  
lait ».

Leclerc fit après les premières hostilités, ce qu'il aurait dû essayer d'abord. Il tenta de séduire le père dans le gouverneur; il lui envoya, avec leur précepteur, M. Coisnon, ses deux fils qu'il avait ramenés d'Europe, pour l'engager à se soumettre. « Le général, dit Toussaint à M. Coisnon, ne m'a annoncé sa mission qu'en débarquant partout à main armée. Il a pris d'assaut le Fort-Dauphin et a canonné Saint-Marc. Je ne dois pas oublier que je porte une épée. Pour quel motif me déclare-t-on une guerre aussi injuste qu'impolitique ? Est-ce parce que j'ai délivré mon pays du fléau de l'étranger ? Parce que j'ai établi l'ordre et la justice ? Si le général Leclerc désire franchement la paix, qu'il arrête la marche de ses troupes ». Il écrivit dans ce sens à Leclerc, qui répondit par un ordre qui le mettait hors la loi !

La guerre commença. La défense fut aussi vaillante que l'attaque, et chose qui, par parenthèse, dut bien étonner nos troupes, il leur arriva plus d'une fois, à l'atta-

que d'un fort, d'entendre la musique des assiégés exécuter avec transport les chants patriotiques de la France. Ceux auxquels l'obéissance passive n'enlève pas toute réflexion, se demandaient : « Est-ce donc « bien contre des ennemis qu'on nous mè-  
« ne ? »

Toussaint, dans cette campagne, montra de véritables talents militaires et une activité sans égale. Il était partout et pourvoyait à tout. Monté sur son cheval favori, aussi infatigable que lui, il courait de jour et de nuit s'assurer de l'exécution de ses ordres. Quelque part qu'il allât, s'il pouvait y rester deux ou trois jours, il levait des bataillons de milice qu'il mettait à la garde du lieu, ce qui lui permettait de disposer de tout son personnel combattant. Sa tactique était de harceler, de fatiguer son puissant adversaire sous le soleil brûlant des tropiques. Entouré d'officiers et de soldats intrépides, il surexcitait leur courage par le spectacle de son éclatante bravoure. A une affaire, un de ses aides de camp fut frappé à mort à ses côtés; sous un feu meurtrier, il le tint entre ses bras jusqu'à ce qu'on vînt l'enlever. Dans ses diverses campagnes, il fut blessé quatre fois. Quelle promptitude de jugement, quelle présence d'esprit ne fallait-il pas à Toussaint pour soutenir la

lutte sur vingt points différents à la fois ! Et que l'on songe à quel formidable ennemi il avait affaire, à des généraux comme Boudet, Hardi, Rochambeau, à ces soldats de la République qui avaient étonné le monde par l'éclat de leur valeur. Il faut bien le reconnaître, le nègre qui sut faire face à une telle armée, était ce que Shakespeare appelle «un homme». Cela n'a pas empêché M. Thiers, ardent à rapetisser tout le monde pour grandir Bonaparte, de dire : «Toussaint fut un militaire médiocre».

Leclerc sentit que réduire ce militaire médiocre ne serait pas aussi facile que le lui avaient fait croire les colons et les réfugiés du Sud à Paris. Il s'émut à la fin de l'effusion du sang qui se versait à flots dans les combats dont rien ne ralentissait l'acharnement. Il envoya faire à Toussaint des propositions de paix. Toussaint répondit que, pour l'amour de son pays, il ne balancerait pas à accepter tout arrangement honorable.

On négocia sur ces bases : Liberté inviolable de tous les citoyens de Saint-Domingue. Maintien dans leurs grades et leurs fonctions de tous les officiers civils et militaires indigènes.— Toussaint gardant son état-major et se retirant où il voudrait sur le territoire de la colonie.— Ces condi-



tions acceptées des deux parts, il fut convenu que Toussaint et Leclerc se réuniraient pour les signer sur l'habitation des Mornets à 8 ou 9 lieues du Cap.

On doutait que Toussaint avec ses habitudes de méfiance allât au rendez-vous autrement qu'avec une escorte bien armée; mais toujours rapide, et décidé dans ses résolutions, il se rendit, même avant le jour fixé, non pas aux Mornets, mais au Cap, accompagné seulement de son fils Isaac et de quelques officiers. Il fut reçu avec les honneurs militaires, salué par l'artillerie des forts et par celle des vaisseaux qui étaient en rade. Le soir, la ville fut illuminée. Dans la conférence qu'il eut avec Leclerc après la signature de la paix, Leclerc lui ayant demandé qui, en supposant que la guerre eût continué, lui aurait fourni des armes et des munitions : « Vous, répondit-il; j'en aurais pris à vos avant-postes ».

Comme il se retirait, au milieu des généraux et des principaux personnages qui remplissaient les salons, il vit son frère Paul s'avancer pour l'embrasser : « Arrêtez, lui dit-il, je ne puis recevoir les témoignages d'une amitié vulgaire, je n'aurais dû apprendre votre soumission qu'après l'entrevue que je viens d'avoir avec le capitaine-général. Vous deviez régler

toute votre conduite sur la mienne, comme nous réglons les heures sur le cours du soleil». L'histoire a conservé beaucoup de choses de Toussaint qui ont ce caractère vigoureux et primitif.

Le lendemain l'ex-gouverneur alla visiter son quartier général. Les grenadiers et les dragons de sa garde étaient rangés en bataille sur un plateau; il leur annonça la paix, loua leur courage, les remercia du dévouement qu'ils lui avaient montré, les passa une dernière fois en revue et, pour leur faire ses adieux, embrassa les officiers. Cet épisode douloureux rappelle les adieux de Fontainebleau.

La population entière fut heureuse de la paix. Ce que voulaient citoyens et soldats, c'était la liberté, et ils croyaient aux serments que le capitaine-général faisait de la respecter.

Toussaint Louverture fixa sa résidence à d'Ennery, près des Gonaïves. Il était là depuis un mois, lorsqu'on saisit une lettre qu'il écrivait au commandant Fontaine, un de ses aides de camp, et dans laquelle il lui demandait «si la fièvre jaune ne faisait pas beaucoup de ravages dans l'armée d'Europe». Ce fut un prétexte suffisant pour vouloir l'arracher de l'île.

L'entreprise offrait des difficultés. Sa voix, si l'on rompait avec lui sans le pren-

dre, pourrait soulever les masses : on eut recours à la ruse. Le général Brunet se chargea du honteux office de l'arrêter par trahison. Il l'invita, lui et sa famille, à venir assister à une fête qu'il donnait sur l'habitation Georges, près des Gonaïves, où était son quartier général. Toussaint, informé du danger qu'il courait, ne voulut pas croire à tant de perfidie; il se présenta et s'entretenait à son arrivée avec le général, lorsque celui-ci le pria de l'excuser un moment et sortit. Un instant après entrèrent dans la salle une dizaine d'officiers, l'épée et le pistolet au poing. Toussaint, les prenant pour des assassins, tira son sabre, mais ces officiers n'étaient que des agents de police. Un colonel qui les commandait s'avança vers lui, l'arme baissée, et lui dit : « Mon général, nous ne sommes point venus pour attenter à vos jours, nous avons seulement l'ordre de nous assurer de votre personne ». A ces mots, Toussaint le regarda fixement et remit son sabre au fourreau sans prononcer une parole. On vit là encore ce qu'il y avait de fermeté dans son caractère; toute résistance étant impossible, il se résigna à son sort, calme et maître de lui-même, comme s'il avait été élevé à l'école des stoïciens.

On le mena aux Gonaïves; il y avait des

troupes placées de distance en distance tout le long de la route, et il fut embarqué avec Mme. Toussaint et ses deux fils, le 11 Juin 1802, sur le «Héros», chargé de les transporter en France. Au moment où il mit le pied sur le navire, il tourna les yeux sur la terre qu'il venait d'illustrer, et prononça ces paroles prophétiques : «En me renversant, on a bien abattu le tronc de l'arbre de la liberté des noirs, mais il repoussera parce que ses racines sont nombreuses, vivaces et profondes».

Le «Héros» entra en rade de Brest le 3 Août 1802. Un officier vint y chercher Toussaint avec ordre de le séparer de sa famille, et le conduisit, accompagné de son seul domestique, au Fort de Joux, construit sur un rocher du Jura. Là, il fut soumis à des raffinements de cruauté à peine croyables. Enfermé dans une chambre étroite, éclairée par une petite fenêtre, meublée d'une chaise de paille pour tout siège et d'un grabat, on lui enleva bientôt son domestique et presque personne n'était admis à lui parler. L'homme des tropiques n'eut pas seulement à souffrir du froid, on lui fit souffrir les plus grossiers outrages. Il n'avait d'autre vêtement que l'uniforme qu'il portait à Saint-Domingue au moment où il avait été embarqué. Le général Caffarelli, envoyé près de lui par



Bonaparte, ordonna de l'en dépouiller et le força de revêtir de vieux haillons. «Fait-il, dit froidement Toussaint, qu'on ajoutât cette humiliation à mon malheur !»

La mission du général Caffarelli était aussi basse que tout le reste; elle avait pour objet d'obtenir de l'ex-gouverneur de Saint-Domingue la révélation du lieu où il avait caché ses prétendus trésors. Caffarelli insista longtemps. «Mon seul trésor, répéta toujours le martyr, est ma conscience».

Onze ans après, le bourreau de Toussaint était prisonnier à son tour, mais entouré d'une maison princière; libre de parcourir l'île où il était enfermé, il poussait sans dignité, sans respect pour la hauteur de la position d'où il était tombé, ni pour l'opinion de l'Europe qui le regardait, il poussait de longs gémissements sur sa captivité, il s'écriait : «Chaque jour on imagine de nouveaux moyens de m'insulter, de me faire souffrir de nouvelles privations. J'ai été condamné sans être entendu, sans jugement; au mépris de toutes les lois divines et humaines, on me retient séparé de ma femme et de mon fils».

Bonaparte a-t-il fait un retour sur lui-même, a-t-il pensé aux insultes qu'il avait prodiguées à Toussaint ? S'est-il souvenu

qu'il l'avait condamné sans l'entendre, sans jugement; qu'il l'avait séparé de sa femme et de son fils ? A-t-il imité le silence héroïque de sa victime ? Non. Ah ! le nègre avait une plus grande âme que lui ! Voilà ce que dira l'Histoire vengeresse «des lois divines et humaines» tant de fois violées par celui qui, dans sa chute, osait encore les invoquer !

Toussaint ne résista pas longtemps aux tortures physiques et morales qu'il subissait. Son gardien, en entrant dans sa chambre le matin du 7 Avril 1803, le trouva sans vie, assis près de la cheminée où il avait allumé un petit feu. Sa mort fut un assassinat plus hideux encore que celui du duc d'Enghien, ce fut la mort lente par le froid et la misère.

Toussaint-Louverture, déjà vieux lorsqu'en venant délivrer le général Laveaux il entra dans la carrière publique, est certainement l'un des hommes les plus extraordinaires de son temps. Il fut bon général, grand administrateur et politique habile.— Il avait conçu le sublime projet de régénérer sa race, d'être le libérateur de tous les Africains amenés en esclavage dans les colonies fondées par les nations civilisées et chrétiennes. Sa pensée allait plus loin que Saint-Domingue; il envoya un jour à la Jamaïque un homme de couleur, de ses

affidés, nommé Dubuisson, auquel il donna de l'argent et la mission de s'entendre avec les marrons des Montagnes-Bleues pour soulever les esclaves de cette grande île. Il leur avait fourni des armes et de la poudre. On a des raisons de penser qu'il rêva aussi la conquête des côtes d'Afrique, foyer de l'esclavage.

Moins que personne, nous sommes tentés de vouloir excuser ce que l'on peut reprocher à ce violent civilisateur; mais on ne doit pas oublier, en le jugeant, qu'au moment où il prit le pouvoir, dix années d'une guerre civile, où les deux partis semblaient lutter de barbarie, lui avaient enseigné à ne faire aucun cas de la vie des hommes, et qu'il était privé des lumières qui étouffent en nous les passions cruelles, et nous font de l'humanité un saint devoir.

Achevons en quelques mots la triste histoire de Saint-Domingue. A peine l'enlèvement de Toussaint Louverture accompli, Leclerc leva le masque, la contre-révolution prit son cours. On désarma peu à peu autant qu'il était possible les soldats du pays, et l'on passa par les armes sous divers prétextes plusieurs de leurs généraux sur lesquels on ne pouvait compter. Le 16 Juillet 1802 fut publié l'infâme décret du 2 Mai précédent, qui rétablissait l'esclava-

ge dans les colonies françaises. Les indigènes reconnurent que leur vieux chef ne s'était pas trompé, et que les proclamations de Bonaparte et de Leclerc n'étaient que d'ignobles mensonges. Les généraux Dessalines et Christophe, qui s'étaient ralliés, abandonnèrent les Français, et se jetèrent dans les bois. Pétion et d'autres suivirent leur exemple. Ils appellent aux armes qui veut rester libre; nègres et mulâtres oublient leurs discordes dans le danger commun; l'insurrection éclate de toutes parts, et Dessalines est nommé Général en chef de l'armée de Saint-Domingue.

Alors, il y eut entre les blancs et les indigènes une guerre furieuse, implacable, et dans laquelle les Européens qui étaient les agresseurs égalèrent les Africains en férocité. Au milieu de leurs combats, la fièvre jaune se rangea du côté du bon droit; elle frappa les envahisseurs, à la tête, elle tua Leclerc le 2 Novembre 1802, et, avant le milieu de 1803, l'armée expéditionnaire exténuée de fatigue, décimée par le terrible vomito, ne pouvant faire un pas sans rencontrer des milliers d'hommes pleins de rage, était acculée dans deux places fortes qui lui restaient, le Port-au-Prince et le Cap, où elle se tenait à grand-peine sur la défensive. Hors d'état de se procurer des vivres du dedans, et les hos-



tilités reprises avec la Grande-Bretagne ne lui en laissant plus arriver du dehors, la famine vint se joindre aux maux qui l'accablaient.

A la fin d'Octobre 1803, Dessalines avec 22,000 hommes est devant le Port-au-Prince; après des attaques réitérées un mois durant, il force nos troupes à l'abandonner, et les débris épuisés de nos formidables légions s'enferment au Cap, leur dernier refuge, sous les ordres du général Rochambeau. L'impétuosité dévorante de Dessalines ne leur laisse pas un moment de repos. Le 11 Novembre, il assiège le Cap, hérissé de petits forts avancés. L'assaut de Vertières, un de ces forts établis sur la crête d'un monticule mérite d'être raconté.

Dessalines ordonne au général Capaix de s'en emparer. Ce nègre, surnommé Capaix-la-Mort, tant il avait tué d'ennemis de sa main, marche avec trois demi-brigades qui reculent horriblement mutilées par le feu du fort. Il les ramène, la mitraille les déchire, et les renverse encore au pied de la colline. Bouillant de colère, il va chercher de nouvelles troupes, monte à cheval et pour la troisième fois s'élance; mais toujours les mille morts que vomissait la forteresse le repoussent lui et ses brigades. Jamais soldats n'eurent plus que

les siens le mépris du trépas, ils sont embrasés d'une ardeur homérique. Il suffit de quelques mots pour les entraîner une quatrième fois. En avant ! en avant ! un boulet tue son cheval, il tombe; mais bientôt dégagé des cadavres abattus avec lui, il court se replacer à la tête des noirs. En avant ! en avant ! répète-t-il avec enthousiasme. Au même instant, son chapeau garni de plumes est enlevé par la mitraille. Il répond à l'insulte en mettant le sabre au poing et se jette encore à l'assaut. En avant ! en avant !

Au spectacle de tant d'impétuosité, de grandes acclamations partent tout à coup des remparts de la ville. Bravo ! bravo ! Vivat ! vivat ! crient Rochambeau et sa garde d'honneur qui considéreraient cette superbe attaque. Un roulement de tambours se fait entendre, le feu de Vertières se tait, un officier sort des murs du Cap, s'avance au galop jusqu'au front des indigènes surpris, et dit en saluant : « Le capitaine-général Rochambeau et l'armée française envoient l'expression de leur admiration au général qui vient de se couvrir de tant de gloire ». L'heureux cavalier chargé de ce magnifique message tourne bride, calme son cheval, rentre aux pas, et l'assaut recommence. On peut penser si Capaix-la-Mort et ses soldats firent

de nouveaux prodiges de valeur ! Mais les assiégés électrisés eux-mêmes ne voulurent point se laisser vaincre, et Dessalines envoya l'ordre à son lieutenant de se retirer. — Rochambeau, comme les hommes de grand courage, aimait les courageux. Le lendemain, un écuyer amena au quartier général des indigènes un cheval caparaçonné que le capitaine-général, disait-il, «offrait en admiration à l'Achille nègre, pour remplacer celui que l'armée française regrettait de lui avoir tué».

Tels étaient les hommes de cette grande époque qu'un barbare civilisé forçait à s'entr'égorger !

Si héroïque qu'ait pu être sa défense avec des soldats minés par la fièvre jaune et la famine, Rochambeau fut obligé de s'avouer qu'il ne pouvait tenir plus longtemps contre de pareils ennemis qui se multipliaient; le huitième jour du siège, le 19 Novembre 1803, il capitula, libre de s'embarquer avec armes et bagages sur les vaisseaux qui étaient en rade.

La colonie de Saint-Domingue était affranchie. Le 1er. Janvier 1804, les vainqueurs proclamèrent l'acte d'Indépendance d'Haïti, qui fut reconnue officiellement par Charles X, le 17 Avril 1825.

La France avait successivement débarqué dans cette guerre fratricide 45,000

hommes; elle n'en revit que le quart.

Bonaparte a dit dans ses mémoires : J'aurais dû me contenter de gouverner Saint-Domingue par Toussaint Louverture». S'il avait voulu s'en contenter, nul doute que l'île rendue par Toussaint à la paix, au bon ordre, à la liberté de tous ses habitants, n'eût joui d'une prospérité nouvelle, et ne fût encore aujourd'hui partie de la France d'outre-mer.

Au lieu de cela, 37.000 soldats français sacrifiés, la reine des Antilles, source de grandes richesses, dévastée, inondée de sang, à jamais perdue pour nous, tel fut le résultat de l'expédition de Saint-Domingue ! Et cette expédition, quel était son but ? Rétablir l'esclavage, réduire 500,000 hommes à l'état de bêtes de somme ! Pour commettre tant de mal au service d'une idée si monstrueuse, qu'a-t-il fallu ? L'unique volonté de Napoléon Bonaparte ! Que les peuples méditent sur cette effroyable histoire, et apprennent une fois de plus, à quelle dégradation, à quel malheur ils s'exposent en livrant leurs destinées aux mains d'un seul homme.

Je dois dire avant de nous séparer, Mesdames et chers Concitoyens, que le produit de cette conférence est affecté à la souscription ouverte par M. Gragnon-Lacoste, pour élever un tombeau à Tous-



saint Louverture dans la ville de Bordeaux, dernière étape d'exil de sa famille, et où reposent les cendres des Louverture.

M. Gragnon-Lacoste est un homme plein de cœur, qui s'est imposé ce pieux devoir et qui a déjà écrit une histoire intéressante du noble et malheureux général en chef de l'armée coloniale de Saint-Domingue, à l'aide des papiers historiques et secrets que lui a légués celle que l'histoire a surnommée «l'héroïne du malheur», la veuve d'Isaac Louverture. J'ajoute que le même écrivain se propose d'enrichir l'histoire moderne en continuant la publication de nombreux documents qui doivent faire la vérité sur les événements de Saint-Domingue et la carrière militaire et administrative du «martyr de Joux».

\* \* \*

*Il est à peine utile de dire que les applaudissements de l'auditoire interrompirent plusieurs fois l'éloquent et sympathique conférencier, au cours de son récit.*

*Un rayon de plaisir régna sur toute l'assistance lorsque l'orateur aimé du public, M. Ernest Legouvé, prit à son tour la parole; c'est qu'une joie communicative s'épanouissait déjà sur les lèvres de l'illustre académicien, au moment où il prononçait ces mots :*

Mesdames,

Messieurs,

Vous avez entendu cette noble et touchante biographie; vous avez admiré le héros; vous avez applaudi l'historien. Certes, vous avez été frappés, comme moi, de ce grand esprit de probité qui fait de M. Schœlcher, tout panégyriste qu'il soit aujourd'hui, n'est jamais descendu à la flatterie. Quand Toussaint Louverture a fait un acte répréhensible, quand il a commis un acte injuste, Schœlcher l'affirme et le crie hautement. Il essaie de l'expliquer, il ne tente jamais de l'atténuer, préférant toujours et partout le droit imprescriptible de la vérité, de l'humanité et de la justice. Ajoutons enfin qu'il s'est souvent élevé jusqu'à l'éloquence par l'indignation, cette sainte colère des honnêtes gens.

Mais cette biographie, certes très intéressante, me paraît incomplète. J'y trouve une grande lacune.

M. Schœlcher a dit que l'esclavage avait été aboli, en 1794, par la Convention et qu'il avait été rétabli en 1802 par le futur empereur. Ce sont là deux faits importants, deux dates considérables. Mais il n'a pas dit, et je vais être obligé de le dire à sa place, que l'esclavage a été de nou-

veau aboli par la Révolution de Février.

Je ne puis comprendre qu'un vieux républicain n'ait pas saisi cette occasion de rendre hommage à la Révolution de 1848. Il a laissé l'occasion de dire et de montrer, une fois de plus, que le mot « empire » veut toujours dire servitude, et que le mot « république » veut toujours dire liberté.

Messieurs, je vous avoue que cet oubli m'a étrangement surpris : j'en ai cherché la cause. Je vous demande la permission de vous la raconter, elle vous intéressera, j'en suis certain, même après l'étude que vous venez d'entendre.

Il y a près d'une soixantaine d'années, un jeune homme, fils d'un grand industriel de Paris, fut envoyé par son père au Mexique avec une cargaison de marchandises qu'on appelle pacotille.

Il en revint après quelques mois, ayant assez mal vendu ce qu'il avait à vendre, la bourse fort peu garnie, mais rapportant en lui, au fond de son cœur, quelque chose qui valait des sacs d'écus et mieux, c'est-à-dire une haine indomptable contre l'esclavage, et la ferme volonté de contribuer de toutes ses forces à le faire abolir.

Il arrive à Paris, se met en relation avec des journalistes et publie dans les journaux

des articles qui renfermaient ses observations de voyage en même temps que ses principes.

A ce moment, existait à Paris une société pour l'abolition de l'esclavage. Notre jeune homme y fut admis. Cette société comptait les noms des hommes les plus illustres et les plus vénérés, entre autres Lamartine, de Broglie... le père.

Un jour, arrive à la réunion une masse énorme de documents intéressants, et très importants, mais dont le volume effraie les membres présents. On se dit : il nous faudra de longs mois pour venir à bout de dépouiller cette immense liasse de papiers; il faudra s'y mettre à quatre ou cinq et peut-être même recourir à des auxiliaires étrangers.

Le jeune homme s'offrit; on accepta et on lui dit : «Prenez votre temps; s'il vous faut un an, vous l'avez». Six semaines après, il revenait, ayant tout lu, tout étudié, compulsé, annoté, apportant un travail qui témoignait de tant d'intelligence, de tant de cœur que Lamartine lui dit : «Jeune homme, tous nos remerciements «seraient ici insuffisants, il n'y a que Dieu «qui puisse vous récompenser d'un tel dé- «vouement».

A cette époque, les partisans de l'esclavage avaient sans cesse à la bouche ce re-



frain que les abolitionnistes n'étaient abolitionnistes que par ignorance, qu'ils n'accusaient les colonies que parce qu'ils ne les connaissaient pas : les esclaves n'y sont pas à plaindre, les colons n'y sont pas à blâmer. D'ailleurs, disaient-ils, qu'ils viennent et qu'ils jugent par eux-mêmes.

Eh bien ! se dit notre jeune homme, j'y vais... Le voilà parti. A son arrivée à la Martinique, que trouve-t-il ? un cartel à son adresse. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il l'accepta. Vous voyez, messieurs, que les colons ne provoquaient pas seulement l'examen de la question, mais aussi ceux qui venaient l'examiner. Pour l'aider à voir clair, ils voulaient le tuer.

Heureusement des hommes plus calmes et plus sages s'interposèrent. Le cartel fut retiré et le jeune homme put achever ses voyages et ses investigations.

Il revint après dix-huit mois, les mains pleines des témoignages les plus accablants contre les habitudes de cruauté et de barbarie qu'on exerçait envers les esclaves. Il les a publiés.

Il se proposa alors d'aller étudier de nouveau la question sur la terre d'Afrique. En route, il contracta une maladie très cruelle et souvent mortelle dans ces climats torrides. Mais vous savez que, si l'amour de la science a ses héros et ses mar-

tyrs comme Livingston et Stanley, l'humanité, elle aussi, a les siens.

Il continua ses voyages au milieu des plus dures souffrances, et, revint à Paris comme la Révolution de Février venait d'éclater. Son courage et ses glorieux services le désignaient au gouvernement provisoire. Il fut nommé Sous-Secrétaire d'Etat au ministère de la Marine, et travailla sans relâche à l'œuvre de l'abolition de l'esclavage.

Il trouva dans le grand Arago un auxiliaire ardent et il inséra, au mois d'Avril, dans un décret signé de lui : «L'esclavage est aboli dans toutes les possessions françaises».

Eh bien ! cet homme qui était revenu d'Amérique à 20 ans avec une si mince cargaison de marchandises et une si riche cargaison d'honneur, qui avait passé sa vie à accroître sa belle pacotille, que Dieu récompensait, comme Lamartine l'avait prédit, en lui donnant l'inexprimable joie d'avoir été le préparateur, le signataire, et le véritable auteur devant l'histoire de ce grand acte d'émancipation; cet homme était Victor Schœlcher.

Voilà pourquoi il n'en a pas parié, cet historien fidèle.

Ce n'est pas là tout. Son apostolat ne

s'est pas borné à cette grande cause de l'abolition de l'esclavage.

Il vous a dit tout à l'heure que son héros avait dû son surnom de Louverture à ce qu'il ouvrait les portes de toutes les forteresses, à ce qu'il avait l'œil ouvert sur tout. Eh bien ! lui, Schœlcher, il a le cœur ouvert sur toutes les questions sociales, et dès qu'il s'agissait d'une de ces nobles entreprises contre la misère, l'ignorance et le vice, qui sont les fléaux de la société moderne, Schœlcher s'y enrôlait au cri de : « l'humanité le veut ! »

J'ai bonne envie de vous faire une proposition. Terminons, si vous voulez, en l'appelant Schœlcher Louverture.

*Ce discours, ou plutôt cette improvisation dont l'élégance et la finesse l'ont disputé, à un enjouement tout d'à-propos, qualités qui sont jeux d'esprit chez M. Legouvé, a provoqué à plusieurs reprises l'hilarité dans l'assemblée et témoigné que l'histoire du « jeune homme » avait merveilleusement touché tous les cœurs. D'enthousiastes applaudissements, longtemps répétés, accueillirent la dernière proposition de l'orateur : les annales de la philanthropie s'enrichissaient d'un nouveau lustre.*

*Ce compte-rendu resterait incomplet, si nous ne plaçons ici les paroles de gratitude dont M. Gragnon-*

*Lacoste, l'organisateur de la conférence, s'est fait l'interprète auprès de M. V. Schœlcher et de M. E. Legouvé, tant en son nom qu'au nom de la race noire et de couleur tout entière.*

«Messieurs, a-t-il dit, laissez-moi profiter de l'occasion qui nous réunit dans une pensée commune, d'une occasion où la justice vient de compter un nouveau triomphe, pour payer, ou plutôt pour essayer de payer un faible tribut de reconnaissance au grand citoyen, au vétéran de l'abolitionnisme en France, à l'un de ces hommes d'élite qui, groupés sous la bannière de la fraternité, livrèrent pendant plus de cinquante ans, d'innombrables et saints combats pour donner une patrie à des hommes proscrits et sans place au soleil.

«Aujourd'hui encore, que voyons-nous? Schœlcher, toujours Schœlcher, poursuivre la croisade contre le plus sot, le plus funeste sophisme de l'esclavage : vous avez déjà nommé le préjugé de couleur.

«Que notre gratitude donc, nos respects, notre affection soutiennent le vaillant soldat dans ses luttes sans trêve contre ce fléau social ! Puisse le maître dont nous suivons de loin la trace, trouver dans l'expression de ces sentiments, la récompense d'une vie si dignement et si utilement remplie !



«Que M. Legouvé, dont le concours est toujours si empressé chaque fois qu'il s'agit de mettre son talent au service d'une juste cause; que M. Legouvé, chez qui les épanchements du cœur et les feux de l'esprit sont restés héréditaires, et dont on peut dire comme d'un autre Legouvé célèbre : «généreux sans songer à l'être»; que M. Legouvé qui est bien par excellence le «**vir bonus dicendi peritus**» de l'auteur latin; que M. Legouvé, enfin, que nous appellerons l'ami des noirs, parce qu'il est un apôtre de l'humanité, reçoive aussi sa part de nos chaleureux remerciements !»

*Le but que s'était proposé M. Gragnon-Lacoste, l'organisateur de cette conférence : nous voulons parler du but utile, car le héros de Saint-Domingue a repris le rang qui lui appartient dans l'histoire, n'ayant pas été atteint, tout nous fait espérer qu'il nous sera donné d'assister à une nouvelle solennité littéraire.*











100

2